

## ODDO BHF AVENIR EURO

Part CR-EUR : FR0000990095  
Part CI-EUR : FR0010247783  
Part CP-EUR : FR0011571371  
Part GC-EUR : FR0011572486  
Part CR-USD [H] : FR0012658383  
Part CN-USD [H] : FR0012815926  
Part CN-EUR : FR0013274354

Paris, le 27 mars 2020,

ODDO BHF Asset Management SAS a décidé, en sa qualité de société de gestion (ci-après la « **Société de Gestion** ») du fonds ODDO BHF Avenir Euro (ci-après le « **Fonds** »), de procéder à la création de la part suivante :

- Part DI-EUR : FR0013498573

La part DI-EUR sera réservée aux contreparties éligibles et aux investisseurs professionnels au sens de la Directive 2014/65/UE (dite « MIF 2 »).

La valeur d'origine de la part DI-EUR est de 100 000 euros. Le montant minimal de souscription initial de ces parts est de 250 000 euros et le montant minimal de souscription ultérieur est fixé à 1 millième de part.

Les frais de gestion de la part DI-EUR seront de 1,00 % TTC maximum de l'actif net, les frais d'entrée sont fixés à 4% TTC et la Société de Gestion prélèvera une commission de surperformance de 20% de la surperformance sur cette part, par rapport à son indice de référence (MSCI EMU SMID CAP (Net Return)), si la performance du Fonds est positive.

Les autres caractéristiques du Fonds restent totalement inchangées.

Ces changements entrent en vigueur le 31 mars 2020.

Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur du Fonds, datés du 31 mars 2020, sont disponibles en langues française, anglaise, allemande, espagnole, italienne et néerlandaise sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le prospectus, daté du même jour, est disponible en langues française et anglaise sur le site [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.